

# Comité Régional Occitanie

ARIÈGE – AUDE – AVEYRON – GARD – HAUTE-GARONNE – GERS – HÉRAULT – LOT – LOZÈRE –  
HAUTES-PYRÉNÉES – PYRÉNÉES-ORIENTALES – TARN – TARN et GARONNE

## COMPTE RENDU

### REUNION COMITE DIRECTEUR

**Dimanche 12 septembre 2021**

**Le Top du Roulier – Capendu (11)**



#### En présence de:

Mme CLAMENS Marie-Madeleine, *Présidente*

Mme HEINIGER Audrey, *Trésorière Générale*

M. NOGARET Marc, *Secrétaire Général*

CD 09 : GARCIA Marie-Françoise - PICAZO Bruno

CD 11 : CHEVASSU Jean-Marie - VERON Odile

CD 12 : ENJALBERT Gilles - BORIES Véronique

CD 30 : DONNADIEU Alain - CAILLOTO Colette

CD 31 : LE MANACH Raymond - RICARD Francis

CD 32 : HEINIGER Audrey

CD 34 : RIGAUD Jean-Paul - BALLESTER Francis

CD 46 : BAGINSKI Sandrine

CD 48 : FABIE Jean-Marie - BARBAUD Christian

CD 65 : LACASSIE Marie-Luce - MARTINEZ Serge

CD 66 : VIRGILI Jean-Pierre - MALFRAY Aurélia

CD 81 : LLORCA Dalila - FABRE Marc

CD 82 : LEVACHER Roger

#### **Présidents de Commissions :**

Mrs. VIDAL Jean-Jacques (Arbitrage) - MERCADIER Daniel (ETR)

**Absent(e)s Excusé(e)s :**

Mrs: GRAMOND Christian, Secrétaire adjoint (CD46) - MALONI Moïse (CD32) - CLEMENT Franck (CD82)

Mmes: BOMPARD Nicole (CD65) - SAURAU Claude (CD32) - LE BRIS Raymonde (CD82)

---

**1. *Mot d'accueil du Président du CD11, Jean-Marie CHEVASSU***

Jean-Marie CHEVASSU remercie les membres du CRO pour leur présence dans le comité de l'Aude et souhaite à toutes et tous, une réunion constructive.

**2. *Mot d'accueil de la Présidente***

Marie-Madeleine CLAMENS souhaite à son tour la bienvenue à toutes et tous, très heureuse de pouvoir se retrouver aujourd'hui, tous enfin réunis. Tous ou presque, puisque sont absents :

- Christian GRAMOND, Président du CD46 pour raison de santé
- Franck CLEMENT du CD82, retenu pour des raisons sportives et représenté par Roger LEVACHER ; absente également, Raymonde LEBRIS du CD82
- Moïse MALONI, Président du CD32 et Claude SAURAU du CD32 absents et représentés par Audrey HEINIGER.
- Nicole BOMPART, membre coopté par le CRO au poste de Trésorière adjointe du CRO, absence sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure.

Après notre dernière réunion en présentiel du 5 septembre 2020 à Rivesaltes, nous avons dû et pu tenir plusieurs réunions mais en distanciel grâce à ce nouveau moyen de communication à distance, Skype. On peut dire ce que l'on veut, ce n'était pas la panacée mais nous avons pu travailler !

Il en a été ainsi également pour notre Congrès Régional qui s'est déroulé en visioconférence. Malgré nos craintes, il faut reconnaître que pour une première ce fût une réussite grâce à la compétence de Laure, secrétaire de la FD, d'Emmanuelle, secrétaire du CD82 et du CRO, et à vous toutes et tous par votre compréhension et indulgence.

C'est donc la première fois aujourd'hui que, depuis la constitution du nouveau Comité Directeur pour le mandat 2021/2024, nous nous rencontrons « physiquement ». Afin de faciliter une meilleure connaissance des uns et des autres, chaque membre se présente rapidement.

La présidente souhaite la bienvenue à toutes et tous dans cette grande famille qu'est le Comité Régional Occitanie en espérant que chacun y trouve sa place et travaille en parfaite harmonie.

Quelques faits marquants de cette saison 2021 :

- 1) L'annulation par la FD de certains Championnats de France - maintien la doublette mixte et les triplettes
- 2) L'annulation de tous les Championnats de Région
- 3) La refonte incessante des calendriers Départementaux mais aussi Régionaux afin de respecter les contraintes sanitaires Gouvernementales et Fédérales qui changeaient régulièrement.
- 4) L'annulation de nombreux concours à tous les niveaux, Départemental, Régional et National
- 5) La perte de licences, sujet sensible, très sensible, sur lequel nous reviendrons au cours de notre réunion

**Et puis, il y a les bonnes nouvelles !**

- 100% de réussite à l'examen d'arbitre Régional, 4 candidats, tous reçus ! Jean-Jacques VIDAL y reviendra dans son exposé.
- L'organisation de 3 Championnats de France sur le territoire Régional, avec par ordre chronologique Palavas (34) avec le Triplette Féminin, Montauban (82) pour le Doublette Mixte puis Cabestany (66), avec le Triplette JP.

De l'organisation aux résultats il n'y a qu'un pas que je franchis allégrement pour souligner le FORMIDABLE, l'EXCEPTIONNEL palmarès de vos Equipes sur les Championnats de France, palmarès qui met à l'honneur vos Départements respectifs et le Comité Régional Occitanie dans son ensemble : 4 titres de Champions de France et 2 titres de vice-champions mais nous y reviendrons, aussi, au cours de nos débats.

L'actualité récente a fait que l'ODJ est un peu plus étoffée. Afin de permettre à chacun de rentrer dans ses pénates à une heure raisonnable, sans plus tarder nous nous mettons au travail.

### **3. Poste de Trésorière-adjointe du CRO**

Pour mémo, Mme BOMPARD avait été cooptée par le Comité Directeur pour occuper ce poste après l'AG de mars 2021, mais n'était pas une élue du Comité Directeur du CRO. Madame Nicole BOMPARD connaît actuellement au sein de son Comité Départemental, des désaccords qui ont amené son Comité Départemental de lui demander de démissionner.

Pour valider son avenir au sein du CRO au vu de la présentation faite par Marie-Luce LACASSIE, Présidente du CD65, un tour de table valide par 12 voix pour et 1 abstention, le retrait de Mme BOMPARD du CRO.

Il serait souhaitable qu'un ou une élu-e du CRO se porte candidat-e à cette fonction pour aider notre Trésorière Générale, toujours en activité professionnelle.

Au sujet des élections au sein du CRO, Gilles ENJALBERT (12) demande que toutes les expressions issues des votes à main levée soient respectées, y compris les votes contre.

### **4. Compte rendu de l'entretien avec le Président FD, Michel LEBOT à Cabestany (CD66)**

Dans le cadre du championnat de France à Cabestany, Michel Le Bot, président de la FFPJP avait convié les présidents départementaux de l'Occitanie à un entretien, le jeudi 2 septembre.

Etaient présents ou représentés : la présidente, Mme CLAMENS, les départements 09, 12, 30, 31, 34, 46, 66, 81 ; les CD 11, 32, 48, 65, 82 étaient absents.

L'ensemble des participants a apprécié la démarche du président Le Bot, bien que lui reprochant un certain monologue ; Mr Le Bot a présenté les différents projets qu'il souhaitait mettre en place au niveau de la Fédération.

Marc NOGARET, intervenant en qualité de Président du CD12, avait préparé des questions (voir questions/réponses en annexe I).

### **5. Bilan de la saison 2021**

#### *a) Compétitions*

Fréquentes et nombreuses modifications des calendriers avec les annulations des compétitions régionales, nationales et autres Supranationaux. Seuls quelques concours régionaux et/ou nationaux ont été maintenus.

#### *b) Bilan des championnats de France*

##### *- Logistique*

Il appartient à la FD d'évaluer l'organisation des Championnats de France qu'elle a dévolue à tel ou tel département. Notre Région a reçu 3 Championnats de France à Palavas (34) Montauban (82) et Cabestany (66).

Quoiqu'il en soit des organisations des uns et des autres, la présidente remercie ces trois Comités organisateurs pour leur mérite à organiser un Championnat de France dans un contexte sanitaire, humain et sportif très lourd et complexe.

❖ Jean-Pierre VIRGILI (CD66) souligne que la FD avait envoyé deux représentants sur le site de Cabestany, Corinne VEROLA et Xavier GRANDE qui avaient émis, à l'époque, une réserve sur l'aménagement des terrains puisque par encore défini. Il regrette l'absence du Responsable des Arbitres du Championnat sur ces visites préalables de sites ainsi que l'absence du « représentant sécurité de la FD ».

❖ Raymond LEMANACH (CD31) fait remarquer un problème de chambres pour son département sur le Championnat de France Jeunes (minimes) à Nevers.

Réponse Daniel MERCADIER (présent sur place) : le délégué désigné initialement par le CD31 était absent mais

remplacé par deux délégués, ce qui a obligé l'hôtelier à revoir les réservations. Le responsable ETR a découvert cette situation que le jour même. Certes les chambres n'étaient pas « un palace » mais largement correctes.

Le CRO a offert des coupes aux équipes finalistes sur les championnats de France organisés sur son territoire, cette démarche sera pérennisée pour les années à venir.

- Sportif

Sur 9 championnats de France, 6 départements de notre Région accèdent au podium avec :

🇫🇷 2 titres de vice-champions de France

- En triplettes vétérans, pour le Lot

- En doublette mixte pour le Tarn et Garonne qui était également organisateur.

A noter qu'en 8<sup>ème</sup> de finales, dimanche matin, 5 équipes du CRO étaient présentes (CD 30, 32, 82 et 2 équipes du 31).

🇫🇷 4 titres de champions de France

- la Lozère, en triplète promotion

- le Gers, en triplète cadets,

- l'Ariège en triplète sénior,

- les Pyrénées-Orientales en Triplète Jeu Provençal

Fait encore plus exceptionnel, l'équipe Championne de France tenante du titre en 2019, Cédric CAZORLA, Thierry PEDRAGOZA et Patrick PEDRAGOZA offre à leur Département le doublé sur leurs terres.

**A noter qu'en triplettes Féminines**, si nos Départements sont absents du podium, ce n'est pas faute d'avoir essayé ! 6 équipes du CRO sont présentes en 8<sup>ème</sup> de finales (2 équipes du CD12, 1 équipe du CD30, 46, 65 et 66) mais une seule parviendra en ½ finale le CD46, les CD12 et 30 s'inclinant en ¼.

c) Licences

- Point des licences par Comités Départementaux en Occitanie (voir tableau joint en annexe)

Au niveau de la région, à ce jour (8 septembre 2021) il a été perdu 10 828 licences ce qui représente un taux de reprise de 81 %, le nombre de clubs est passé de 1265 en 2020 à 1225 en 2021 (- 40).

d) Organisation des Congrès Départementaux, Régional et National 2021

- Calendrier des AG Départementales 2021

CD	Dates	Lieux
66	21 novembre	Vinça
12	27 novembre	Saint-Geniez d'Olt
30		Uzès
34		Le Crès
48		Mende
46	4 décembre	Prayssac
11	5 décembre	A valider
09	11 décembre	Ax les Thermes
32		Marcillac
65		Tarbes
81		Lautrec
31	19 décembre	Quint Fonsegrives
82		En attente info

- Congrès Régional les 22 et 23 janvier 2022.

En 2020, le Comité du Tarn s'était porté candidat à son organisation. Sollicité, Marc FABRE, Président du CD81 accepte de recevoir le Congrès Régional 2021. Marc NOGARET est chargé de la gestion de ce dossier avec lui.

Le déroulé de ces deux journées n'est pas encore fixé mais il serait souhaitable de programmer les réunions de Commissions, le samedi matin (dont une formation en direction des délégués régionaux sur les nationaux).

- Congrès National à Belfort, les 7 et 8 janvier 2022

Marie-Madeleine a contacté le CD90 (Belfort) pour confirmation et renseignements sur les hôtels disponibles à proximité du lieu du Congrès. Pour plus de convivialité, habitude était prise que le CRO fasse les réservations de chambres pour ses départements. L'hôtel MERCURE 2A, avenue Jean Moulin 90 000 Belfort contacté, a fait une offre tarifaire par mail :

*« Nous vous confirmons la possibilité de vous réserver 30 chambres pour les nuits du 06, 07 et 08 janvier 2022 au tarif suivant :*

***Forfait chambre et petit déjeuner à 89.00€ par nuit pour 1 personne,***

***Forfait chambre et petit déjeuner à 95.00€ par nuit pour 2 personnes,***

***Taxe de séjour à 2.20€ par personne et par nuit.***

*Dans l'attente de votre « bon pour accord » pour confirmation définitive, nous restons à votre disposition pour tout complément d'information. »*

Après un tour de table, **TOUS** les présidents de Comités valident cette modalité de réservation pour 3 nuits (jeudi 6, vendredi 7 et samedi 8 soir) et communiquent le nombre de personnes présentes (35 chambres). Merci à celles ou ceux qui viennent accompagner de le signaler au moment de la réservation.

Le CRO fera les réservations dès lundi 13 septembre et avancera les frais de réservation, la facture de remboursement sera adressée après le Congrès National, à chaque Comité Départemental.

La restauration, réservation et paiement, reste à la charge de chaque Comité.

## 6. *Compte-rendu des commissions*

### - ***Commission Arbitrage, Jean Jacques Vidal***

Au cours deux saisons blanches, seulement 3 arbitrages ont été effectué sur des concours régionaux.

Examen régional : 4 candidats reçus, 1 à venir, peut-être sur une finale de CRC ? Sur les concours régionaux, Jean-Jacques pourra désigner des arbitres Régionaux de départements limitrophes.

Modalités examens Régionaux pour 2022 : en attente des directives fédérales.

Situation anachronique : dans le CD09, beaucoup d'arbitres mais peu de compétitions alors que certains « gros » Comités ont beaucoup de concours mais peu d'arbitres ! Bien souvent, Jean-Jacques fait appel aux arbitres du CD09 pour aller dans des départements voisins pour leur permettre, 1 d'arbitrer et 2, de dépanner les autres Comités.

- ❖ Marc NOGARET fait remarquer que tous les Clubs organisateurs de compétitions se plaignent du montant des frais d'arbitrage
- ❖ Francis RICARD souhaiterait que la FFPJP revoie la grille tarifaire des indemnités d'arbitres qui aujourd'hui est liée au type du concours et priorise le grade sans tenir compte du niveau de compétences.
- ❖ Jean-Pierre VIRGILI a fait observer que dans son département, il majorait les inscriptions à ses concours pour l'arbitrage afin de ne pas pénaliser les clubs par les indemnités élevées à verser.
- ❖ Roger LEVACHER a souligné qu'il fallait plus d'arbitres dans nos compétitions et pour cela dans le Tarn-et-Garonne il est demandé 1€ en plus pour l'arbitrage lors de l'inscription des concours, cette participation sert également à financer les formations.
- ❖ Jean-Jacques a rappelé que les journées de groupe des CRC doivent être arbitrées par un arbitre principal régional accompagné d'un (ou deux) arbitres départementaux, l'ensemble étant désigné par le comité d'accueil de la compétition et pris en charge par le Club organisateur.

- ❖ Le Président de la Commission d'Arbitrage a pour domaine de compétence (entre autres) de désigner les arbitres sur les Championnats Régionaux, les Régionaux et les finales des CRC, toutes catégories. Il est également appelé à pourvoir au remplacement d'un arbitre sur toute autre demande émanant de la FD.

- **ETR Daniel, Mercadier (voir en Annexe II)**

Daniel MARCADIER note avec plaisir, l'arrivée d'une autre Région, d'un BF1 dans le CD32.

Trophée des Pépites aura lieu à Sainte-Livrade les 29 & 30 octobre 2021.

CRC Jeunes : le Comité de la Lozère ne présentera pas d'équipes. De 4 centres, nous réduisons à 3, Lourdes, Figeac et Nîmes (Pamiers initialement prévu, recevra en 2022). La finale aura lieu le 9 octobre à Montauban. Le Règlement Intérieur des CRC jeunes du 20/02/2020 devra être mis à jour sur le site Occitanie. Un débat a eu lieu entre Francis Ricard et Daniel Mercadier sur le respect des règlements intérieurs, ce dernier souhaitant l'adaptation des textes aux situations particulières (par exemple, diminution des équipes participantes au CRC suivant la participation aux CDC jeunes). Francis Ricard souhaite que, pour une question de crédibilité, les règlements soient respectés.

- **Discipline**

Une formation dédiée est projetée, il faudra cependant attendre le nouveau code de procédure et de sanctions de la fédération et des nouvelles modalités de formation pour la planifier.

- **Championnats / compétitions, Francis Ricard (voir en annexe III)**

- CRC JP => Les conditions étant les mêmes que pour les CRC Open et Féminin, la commission demande que les mêmes indemnités d'hébergement s'appliquent au CRC JP. Validée à l'unanimité.
- Listes CRC => précisions : un joueur en CDC vétérans peut jouer en CRC Open ; de même, une féminine peut jouer en CRC Open, les 4 CRC n'ont pas de lien entre eux.
- Il est conseillé aux capitaines de ces Championnats de Clubs d'inscrire dans la liste initiale, le MINIMUM de joueurs ce qui leur donne la possibilité de rajouter des joueurs en cours de Championnat.
- Projet de Règlement du CRC Jeu Provençal pour 2022 : après la présentation du projet, les Membres du CRO sont invités à se prononcer pour ou contre sa validation.  
A l'unanimité, le projet reçoit quitus pour ce projet, dans l'attente de la réponse de la FFPJP sur une modification du règlement national (diminution du temps de jeu d'une demi-heure par partie).

Questions diverses au Comité Directeur :

- 1) 2 clubs, un du CD11 et un du CD66 qui, en CRC vétérans, se trouvent en position « difficile » au classement, demandent que pour la 3<sup>ème</sup> journée à un match soit déplacer du lieu retenu (CD31) sur un site à mi-chemin entre les deux Comités.

A la majorité (1 abstention), les Membres du CRO se prononcent contre cette demande.

- 2) Coïncidence entre la finale du CRC Jeu Provençal avec une journée de CNC, coïncidence connue depuis plusieurs mois. La finale du CRC JP à Balaruc les 9 & 10 octobre. Le Comité Directeur se prononce pour laisser le calendrier établi.

- **Retour sur un projet de réforme de la classification** présentée par Francis RICARD et Bruno PICAZO, tous deux appartenant à la C° Fédérale.

Un état des lieux de la classification actuelle a été fait pour constater que, d'un département à un autre, même au sein d'une même et seule Région, la situation est différente. Un autre état des lieux sur le nombre de concours organisé dans les départements : force est de constater qu'à ce jour, des Comités n'organisent aucun concours Promotion ou aucun concours féminin ! Ce qui crée une certaine disparité entre les joueurs qui faute de compétitions dans leur Comité ne peuvent marquer des points. Une autre réalité : beaucoup de départements ne saisissent pas les résultats de leurs concours alors que nos outils informatiques sont performants.

Projets :

- La création d'une nouvelle catégorie, la catégorie « non classés » pour pallier une licence à double vitesse qui pose des gros soucis en matière de trésorerie (tarif inférieur). Elle vise la licence première année et toutes les personnes qui prennent la licence mais ne font jamais de concours.
- Les promotions actuels pourraient être hiérarchisés en trois catégories.
- Les honneurs pourraient être aussi hiérarchisés
- L'élite s'adresserait à un joueur « titré »
- Quid des concours en 4 parties ?

La durée de la classification de trois ans sera remise en question. La grille de points tiendra toujours compte du nombre d'équipes et de leur provenance mais pourrait aussi tenir compte du total des points de catégorisation des joueurs engagés.

Un distinguo serait fait par Comité pour tenir compte des seuils de montées et descentes (anciennement le seuil des 30% de joueurs classés) mais aussi de la catégorie (féminin, jeu provençal etc.). Aujourd'hui encore, le pourcentage de montées est largement supérieur aux descentes ce qui fait que certains départements ont plus de 50% de joueurs classés !

Le projet est ambitieux mais réaliste et la réflexion se poursuit.

La Présidente remercie au nom de tout le Comité Directeur, l'ensemble des Commissions qui par leurs travaux aident à l'avancée du Comité Régional Occitanie

### 7. Point sur la Trésorerie

<u>Disponibilités au 31-08-2021</u>	
Compte courant	10 644.52 €
Livret Bleu	56 890.75 €
Comptes à terme	180 061.94 €
<u>Dépenses au 31-08-2021</u>	
Frais championnat de France	11 525.46 €
Réunion ETR 03-07	715.18 €
Frais bancaires	180.00 €
Cotisation CROS	600.00 €
Commission discipline Régionale	887.00 €
Fournitures /Frais postaux	50.00 €
Championnat Régional de Clubs	100 000€ env. de dépenses à venir

Pour info :

- Les 887 € portés à la rubrique « Commission de discipline Régionale » correspond à une affaire disciplinaire délocalisée de la PACA dont les frais seront intégralement remboursés par cette dernière.
- A noter également la forte participation financière du CRO versée aux Clubs dans le cadre des Championnats de Clubs, toutes catégories
- Appel à cotisation sur les licences sera lancé après la réception de la fiche financière de la FD en octobre 2021
- Merci aux Comités qui n'auraient pas fait la demande de remboursement des équipes « Régionales » prises en charge par le CRO, de le faire avant le 30 septembre 2021.

- Dans le budget prévisionnel 2022, il n'y aura pas de revalorisation du prix de la licence
- Concernant l'affiliation des Comités qui aujourd'hui est forfaitaire quel que soit la « taille » des Comités, la révision du mode de calcul va être reprise pour être plus équitable.

## 8. Projets saison 2022

### ➤ Professionnalisation

Ce dossier vous avait été présenté par Patrice RODRIGUEZ à notre réunion à Rivesaltes. Le Comité Directeur avait donné quitus au Bureau Directeur pour poursuivre les négociations mais la crise sanitaire a interrompu les échanges. A aujourd'hui, il semble de plus en plus nécessaire de monter ce projet Associatif et sportif dont la professionnalisation et l'embauche d'un conseiller technique (CTFR) sont partie intégrante.

Aujourd'hui, 3 Régions ont adhéré à la professionnalisation, le Grand-Est, le Pays de Loire, le Centre Val de Loire et la Bretagne.

- ❖ Daniel Mercadier, responsable ETR, constate que les bénévoles ne pourront bientôt plus remplir seuls, les exigences de la FFPJP, l'aide d'un CTFR lui semble fortement souhaité, le bénévolat connaissant ses limites.
- ❖ Marc NOGARET souhaite que ce dossier avance. La situation de « reprise » d'après crise sanitaire du Covid peut être le bon moment pour se lancer dans ce projet.
- ❖ La présidente a échangé avec Philippe CHENEAU lors du Championnat de France à Montauban, qui l'a assuré que le volet juridique et social de la professionnalisation, avait été revu par la FD.

Avec l'aval du Comité Directeur, nous allons reprendre les démarches.

### ➤ Championnats Régionaux 2022

Report du calendrier des Championnats Régionaux prévu pour 2020, puis 2021 avec l'accord des Comités Départementaux concernés. Pour mémo :

Judi 26 mai au dimanche 29 mai, DSM, TTSF, TV, DSM	=> CD66 à Rivesaltes
Samedi 4 juin au lundi 6 juin, TS promotion, TJ, DSF, TTSM	=> CD46 à Luzech
Samedi 11 et dimanche 12 juin, triplète JP	=> CD34 à Cournon Terral
Samedi 18 et dimanche 19 juin, doublette JP	=> CD11 à Carcassonne
Doublette jeunes, CD81 à Labruguière	=> en septembre, à confirmer avec l'ETR

## 9. Modalités d'hébergement pour les Championnats de France 2022

Les comités organisateurs de Championnats de France auront en charge la réservation pour les équipes qualifiées par le championnat régional. Il sera fait appel à volontariat des CD pour les réservations des autres championnats.

Catégories	Besoins chambres	Lieux	Dpt en charge réservations	Commentaires
Triplète Sénior Masculin	16	Ruoms (07)	?	En attente FD
Doublette Mixte	6	Brive (19)	?	
Doublette Féminin	3	Lavelanet (09)	CD09	
Tête à Tête masculin	2			
Doublette Masculin	3	Bergerac (24)	?	
Tête à Tête féminin	2			
Triplète Jeu Provençal	8	Carcassonne (11)	CD11	
Doublette Jeu Provençal	6			En attente FD
Triplète Vétérans	8	Ax les Thermes (09)	CD09	En attente FD
Triplète Promotion	8			
Triplète Féminine	8	Chalon / Saône (71)	?	
Trip. Minimes, Cadets, Juniors	9 ch triples + 10	Bourg St Andéol (07)	ETR	



## 10. Proposition d'un référent Handisport au niveau de la Région

Un appel à candidature auprès des comités est lancé. Les Comités 65 et 46 ont déjà une commission Handisport. Marc FABRE, Président du Tarn, informe l'assemblée que le Championnat Régional Handisport aura lieu le samedi 26 mars 2022 à Labruguière (81).

## 11. Questions diverses

De la présidente :

- Date butoir réception des demandes Régionaux  
=> reporté au 18 octobre, **dernier carat**
- Chancellerie 2021  
=> récupérée par la présidente lors du Comité Directeur FD du week-end prochain et dispatché ensuite aux Comités demandeurs.
- Formations ou réunions C° de discipline / C° Arbitrage  
Discipline => en attente de révision du Code de Discipline. Christian DAIROU se tient à votre disposition pour toute question en la matière.  
Arbitrage => proposition d'une journée de formation et d'informations avec les responsables des C° Départementales
- Délégation CNC demandée par la FD :

DATE	CNC	LIEU	DELEGUE
09-10 octobre	CNC 3	ALBI (81)	MARTINEZ Joseph
	CNC 3	CARCASSONNE (11)	AMOUROUX Max
	CNC-F 1	BEZIERS (34)	MOURIER Christian
23-24 octobre	CNC 3	MOISSAC (82)	MONCUQUET Claude
6-7 novembre	CNC-F 2	LECUSSAN (65)	LACASSIE Marie-Luce


- Relance pour Délégation sur supra national Bagnols/Cèze => à voir avec la FD
- Trophées tournant CRC 2020, jeunes, open, féminin, vétérans et Jeu Provençal à récupérer auprès des Clubs Champions :
  - CRC cadets/juniors => Prades (66)
  - CRC benjamins/minimes => Lourdes (65)
  - CRC 1 => PC Family Carcassonne (11)
  - CRC2 => Capagathoise du Mole (34)
  - CRC F => Cazères (31)
  - CRC Vétérans => Gourdon (46)
  - CRC JP => Castanet (31)

Lors des finales de CRC, il est demandé au Délégué de faire remplir et signer en double exemplaire « l'attestation de remise de récompense » par la personne qui reçoit le « bouclier » en qualité de Champion et de retourner le document par mail au [cr-occitanie@petanque.fr](mailto:cr-occitanie@petanque.fr)

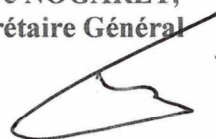
- Quand vous saisissez les demandes de licences dans vos Comités, merci de compléter les fiches Geslico des licencié-es avec le numéro de téléphone et le mail des Dirigeants de Clubs ou de Comités : indispensable pour la gestion des CRC, ETR, arbitrage, chancellerie, Délégué-es etc. Merci de votre compréhension et de votre aide.

- CD30 : s'inquiète du projet de dématérialisation des licences proposé par la fédération et date de la mise en place. A suivre.
- CD48 : souligne la victoire de l'équipe tripléte junior de la Lozère à la Coupe de l'Avenir du Championnat de France jeunes.
- CD65 : souhaite avoir plus d'informations sur le « Swiss System » (en particulier sur l'application possible de ce système sur les championnats départementaux).

**Marie-Madeleine CLAMENS,**  
Présidente



**Marc NOGARET,**  
Secrétaire Général



**du Comité Régional OCCITANIE**

Comité Régional Occitanie  
Siège Adm : Boulodrome du Marché Gare  
Bld Chantilly - 82000 MONTAUBAN  
Mail : cr-occitanie@petanque.fr